

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019**



ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

ARAS JUNOVA

**ARAS JUNOVA, au cœur de l'action sociale
et de l'accueil de jour de l'enfance**

Retrouvez quelques-uns des points forts de l'actualité 2019 de l'ARAS JUNOVA au travers d'interviews, flashes infos et chiffres qui jalonnent ce rapport d'activité.

Et en tout temps, notre site internet www.junova.ch vous renseigne sur l'ensemble de nos prestations.

Bonne lecture !

ARAS JUNOVA



Jean-Claude Ruchet
Municipal à Yverdon-les-Bains
Luiz De Souza
Municipal à Orbe



ARAS JUNOVA, CONTEXTE ET PERSPECTIVES

Si ancrée dans la vie quotidienne des habitants du Jura-Nord vaudois, l'ARAS JUNOVA n'en demeure pas moins méconnue du public. Bien que l'essentiel soit de fournir efficacement aux citoyens une prestation, une réponse ou une orientation dans les domaines concernés, il s'avère cependant pertinent d'en rappeler le contexte et les perspectives d'avenir.

Il existe 10 ARAS (associations régionales d'action sociale) sur le territoire vaudois. Les ARAS poursuivent d'abord des buts dits « principaux », auxquels chaque commune membre collabore et contribue financièrement afin de délivrer différentes prestations à la population. En l'occurrence, il s'agit principalement de celles liées aux centres sociaux régionaux (CSR) et aux agences d'assurances sociales (AAS).

À cela s'ajoutent d'autres buts qualifiés « d'optionnels » qui ne réunissent cette fois qu'une partie des membres. C'est le cas, par exemple, pour l'accueil de jour de l'enfance (AJE). Jean-Claude Ruchet, Municipal à Yverdon-les-Bains et Luiz De Souza, Municipal à Orbe, respectivement Président et Vice-Président de l'ARAS JUNOVA, nous donnent quelques éclairages.

suite à la page 6

ARAS JUNOVA

suite de la page 6

Comment décririez-vous l'ARAS JUNOVA à un habitant nouvellement installé dans la région ?

Jean-Claude Ruchet (JCR). C'est une sorte de guichet unique qui permet d'accéder à une palette de prestations sociales. Il faut comprendre que le périmètre d'interventions ne se limite de loin pas à l'octroi du revenu d'insertion (RI). Ainsi, on y traite de questions aussi diverses que les prestations complémentaires (PC), les subsides aux assurances, le logement, la formation. Dans les villes, on recourt d'ailleurs plus volontiers au terme de cohésion sociale qui reflète peut-être davantage cette latitude.

Luiz De Souza (LDS). Relevons que les domaines couverts sont autant variés que les tranches de populations concernées, soit toutes : les jeunes, les adultes, les seniors. Celles-ci renvoient à des sujets à la fois généralistes et spécifiques. Il faut dès lors calibrer au mieux les prestations de l'ARAS. Les normes cantonales cadrent en grande partie ces activités.

Globalement, en quoi l'échelle régionale est-elle bonne pour un tel dispositif ?

JCR. Tout d'abord la proximité est un élément essentiel dans la vie des citoyens. Ils doivent accéder aisément à l'information et aux services proposés. Le découpage régional permet donc de rester suffisamment proche des gens tout en créant des synergies. Il est clair que les problématiques ne sont pas systématiquement pareilles parmi ces agglomérations aux tailles hétérogènes. Néanmoins, un dispositif commun rend

accessible des prestations sur un vaste territoire, alors qu'il serait probablement plus complexe et moins efficace d'en recréer un chacun de son côté.

LDS. Traiter ensemble de problématiques analogues est une manière d'optimiser le système. Les collaborateurs acquièrent, notamment, un savoir-faire qui est dès lors partagé à plus large échelle ; c'est précieux.

Les discussions impliquent certes de nombreuses communes, malgré tout il est possible de s'adapter aux besoins qui apparaissent, d'être proactif. Aborder les préoccupations des uns aboutit souvent à trouver des solutions utiles aux autres. Cela dénote d'une volonté politique de travailler de concert.

Qu'on l'appelle action ou cohésion sociale, elle renvoie fréquemment aux coûts engendrés. Qu'en est-il des « retombées positives » ?

LDS. Dans le cadre du RI, ce dernier filet de sécurité sociale évite de péjorer la situation et accentue les démarches favorisant un retour de la personne à sa complète autonomie. On palie temporairement à des conditions qui se sont précarisées. Au niveau individuel, c'est primordial, et au niveau sociétal, cela instaure durablement la cohésion évoquée en amont.

Elle est garantie de plus au travers de toutes les prestations de l'ARAS qui vont au-delà du RI.

JCR. Il n'est pas forcément simple de traduire les effets positifs via des indicateurs mesurables, de même qu'il ne l'est pas toujours de les valoriser à l'extérieur. Soulignons encore les impacts positifs sur

la personne, sur les familles devant faire face aux aléas quotidiens, sans oublier de relier cela à la conjoncture socio-économique qui impacte le système en place et les nécessités de la population. Fournir des services de proximité, pluridisciplinaires et de qualité est également un volet apprécié.

LDS. Disposer de moyens de contrôles participe à maintenir cette qualité et à évaluer l'efficacité du système. L'opinion peut se former sur des exceptions, il s'agit d'effectuer des pointages réguliers et identifier concrètement les éventuelles mesures d'amélioration.

La tendance est aux synergies, quels sont les principaux développements actuels ?

JCR. Le travail sur la thématique du logement. Il est primordial de l'assurer et ce dans de bonnes conditions. À défaut, les risques sont élevés d'influencer négativement d'autres sphères de la vie privée et professionnelle.

LDS. L'ARAS n'a pas vocation de peser sur l'essor du parc immobilier. Toutefois, elle endosse effectivement un rôle quant à maintenir les personnes dans leur habitation, à intervenir si possible avant qu'une crise ne survienne. La création d'une cellule logement ad hoc renforce cette mission (p9). La prévention ne concerne du reste pas que le logement.

JCR. Les synergies ne s'arrêtent pas là ! Récemment, les unités communes ORP / CSR (p8) montrent que le champ des collaborations s'amplifie.

Quels défis seront à relever dans les prochaines années ?

JCR. Évoluer progressivement vers une porte d'entrée sociale conjointe, à l'instar des BRIO (ndlr : bureau régional d'information et d'orientation dans le secteur médico-social). La coopération entre les acteurs demeure un point fondamental.

LDS. Plus d'actions ciblées sur l'axe prévention pourraient être considérées.

JCR. Puis il faudrait encourager les retours positifs, car il y en a, et améliorer l'image que d'aucuns se font du domaine.

LDS. Car certains sont du coup freinés d'entamer ne serait-ce que des démarches pour évaluer s'ils ont droit à des prestations.

Retrouvez la suite de ce regard-croisé sur l'ARAS JUNOVA, dans la partie accueil de jour de l'enfance (dès page 20).



UNITÉ COMMUNE ORP / CSR

L'expérience pilote lausannoise s'étant révélée concluante, les unités communes se généralisent progressivement sur l'ensemble du canton ; c'est le cas dans le Jura-Nord vaudois depuis février. 5 assistants sociaux (AS) du CSR ont rejoint les conseillers en personnel de l'Office régional de placement (ORP), afin de prendre en charge conjointement les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) recherchant un emploi. Ce dispositif coordonné permet d'améliorer leurs chances de trouver un travail. Si les critères sont

remplis, ils accèdent aussi bien aux prestations de placement qu'aux mesures d'insertion sociale.

À l'interne, les pratiques évoluent grâce à cette dynamique pluridisciplinaire. Les synergies qui se créent favorisent une évaluation plus globale des situations et le suivi s'adapte en conséquence. 350 personnes étaient concernées en 2019.

Notons que les AS délégués à l'Unité commune restent hiérarchiquement liés au CSR.

CELLULE LOGEMENT

La thématique avait précédemment fait l'objet d'un groupe de travail (GT), qui réunissait les principaux acteurs de la région. Après présentation de ses orientations au CODIR, le projet de Cellule logement a vu le jour au sein de l'ARAS, avec le soutien de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Les finalités de la Cellule correspondent à celles du GT, c'est-à-dire mettre en œuvre des actions qui visent le maintien et l'accès au logement ; le groupe-cible ne se limitant pas aux personnes au RI. Une équipe dédiée, composée de 2 EPT de personnel social et administratif, s'est ainsi graduellement déployée à partir de la fin d'année.

L'appui du réseau, que ce soit des communes, des gérances immobilières ou encore des hôteliers,

s'avère fondamental pour garantir l'accès à divers types de logements, y compris sur une durée limitée. L'axe prévention constitue l'autre volet majeur. Il s'agit d'intervenir le plus possible en amont et d'éviter qu'une éventuelle crise ne survienne. Par exemple, lorsqu'une gérance enverrait une sommation à un locataire, elle l'encouragerait simultanément à contacter la Cellule, qui pourrait l'aider à résoudre le problème.

Il est en outre prévu d'établir bientôt des partenariats avec les juges de paix et les préfets. De même que des actions, à l'approche communautaire, sensibiliseront la population aux bonnes pratiques conduisant à préserver son habitat. Relevons que, contrairement à d'autres institutions, la Cellule logement ne signe pas de contrats de bail.





CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD) POUR LES SUBSIDES LVLAMal

L'Agence d'assurances sociales (AAS) étend ses activités, intégrant un CRD en matière de subsides à l'assurance-maladie (LVLAMal). À ce titre, elle traite les demandes et rend les décisions y relatives. La nouvelle organisation a nécessité l'engagement d'un responsable durant l'été et du reste de l'équipe à l'automne. S'en est suivie une période de formation auprès de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) avant que l'opérationnalisation du CRD ne soit totale dès janvier 2020.

En ce qui concerne le bénéficiaire, les démarches ne changent pas. Il continue donc de s'adresser à l'AAS et les relais internes se font automatiquement. En revanche, les délais de réponse se réduiront petit à petit grâce à cette dotation supplémentaire. L'introduction du subside spécifique en 2018 avait fortement accru le volume de dossiers destinés à l'OVAM.

CENTRE DE FORMATION PRATIQUE

Il a principalement pour vocation de former les nouveaux collaborateurs administratifs et de contribuer à la mise à jour des connaissances de ceux en poste, lorsque c'est utile.

Au CSR, il complète les missions de la Cellule technique, déjà en place. À l'Accueil de jour de l'enfance (AJE), il

est mixte et s'occupe à la fois des questions techniques (logiciel informatique « métier » KIBE, ...) et de formation. Il se déploiera sous peu à l'AAS.

Nous sommes soucieux de fournir aux collaborateurs un accompagnement dès leur intégration et tout au long de leur carrière à l'ARAS.





ARAS JUNOVA



LES BRÈVES

La centrale téléphonique du CSR augmente sa capacité de réception des appels en raison de leur nombre élevé. En moyenne, pendant les heures d'ouverture, on n'en compte pas moins d'un toutes les 35 secondes.

Nous avons réalisé trois portraits, sous forme de vidéos, qui illustrent le parcours de certains de nos bénéficiaires et les prestations auxquelles ils peuvent avoir recours. Il demeure essentiel de rendre nos actions visibles et de les expliquer à la population. Découvrez-les sur notre site internet (www.junova.ch).

L'ARAS JUNOVA a été l'hôte de l'assemblée générale annuelle de l'Association vaudoise des agents d'assurances sociales (aVDAas), qui existe depuis 1948.



ZONE BLEUE

Centre d'accueil bas-seuil pour personnes toxicomanes et leur entourage.

Quelques chiffres sur l'activité 2019

Centre d'accueil à Yverdon :

près de 18'000 contacts.

Proportion (environ) :

80 % hommes

20 % femmes

Permanences à Ste-Croix :

43, soit 225 consultations.

Proportion (environ) :

40 % hommes

60 % femmes

Le commentaire de M. Pierre-Yves Bassin, Directeur de Zone Bleue :

« L'accessibilité aux prestations doit être adaptée pour les personnes vivant dans les régions excentrées, et en particulier pour les femmes. Les conditions de vie sont extrêmement précaires et préoccupantes sur le plan relationnel, social et de la santé.

Un important travail de réseau est accompli, preuve en sont les 2'000 contacts, principalement avec le milieu médico-social. Malheureusement, les seuils d'accès sont bien souvent très élevés et les portes lourdes à pousser. »

ARAS JUNOVA



FOCUS SUR:

**Corinne Rapin-Anex,
collaboratrice en agence
d'assurances sociales**

En quoi consiste le rôle d'agent en assurances sociales ?

Nous renseignons la population sur ses droits et obligations en matière d'assurances sociales et instruisons diverses demandes de prestations en lien avec l'OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie) et la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS. À l'AAS, nous sommes un peu la porte d'entrée pour toutes les questions relatives aux événements importants de la vie, qui ont un impact au niveau des assurances sociales et/ou des aides existantes (mariage, séparation, divorce, naissance, pré-retraite, retraite, fin d'activité lucrative suite à un accident ou à une maladie, le début ou la fin d'un droit chômage etc). Nous sommes à l'écoute, informons, analysons et essayons d'identifier rapidement des solutions pertinentes et, si nécessaire, nous réorientons la personne.

A-t-il évolué au fil du temps, si oui, quels ont été les changements majeurs ?

Nous constatons que certaines personnes ne passent plus

forcément par les agences, ayant accès maintenant à des demandes de subside en ligne ou pouvant imprimer elles-mêmes différents formulaires usuels. Nous restons toutefois encore passablement sollicités pour valider les informations qu'elles ont obtenues, les renseigner plus en détail ou les aider à finaliser leurs démarches et s'assurer du suivi. Notre rôle est de plus en plus axé sur le contact social et n'est pas qu'administratif, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

Quels sont vos principaux partenaires au quotidien ?

Nous collaborons, entres autres, avec le CSR, l'ASPMAD (soins à domicile du Jura-Nord vaudois), Pro Senectute, Pro Infirmis, la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS et l'OVAM.

Auriez-vous un souvenir particulier à évoquer en lien avec l'aide apportée aux bénéficiaires ?

Plus qu'un souvenir, ce que je retiens principalement, c'est lorsque nous arrivons à nous mobiliser entre différents

partenaires, pour trouver le plus rapidement possible une issue favorable à une situation. Cela me touche particulièrement et nous montre la force de la collaboration inter-institutionnelle.

Quels sont, à votre avis, les enjeux de l'AAS qui se profilent dans un futur proche ?

Nous devons nous adapter aux nouvelles technologies pour gagner en efficacité, tout en conservant le contact humain au travers d'un service de proximité. Peut-être que l'idée d'un guichet unique se profilera à nouveau à l'horizon ou la mise en place de pôles santé/assurances sociales, amenant une diversification d'autant plus importante de nos tâches. L'avenir nous le dira mais, ce qui est sûr, est que d'une manière ou l'autre, la population aura toujours besoin de services qui puissent l'épauler dans les démarches administratives inhérentes à certains moments de la vie et ce, davantage quand l'émotionnel entre en ligne de compte.

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

Suivi total des dossiers (dont 18% de 18-25 ans; 17% de familles monoparentales; -3.43% de suivi par rapport à 2018)	3'115
Revenu d'insertion (RI), entrées dans le dispositif	752
RI, sorties du dispositif (dont/motif: 5% départ; 29% emploi; 20% défaut de collaboration; 38% au bénéfice d'autres prestations)	755
Nombre de Mesures d'Insertion Sociale (MIS)	797
Nouveaux « FORJAD », nombre d'entrées en formation de jeunes adultes 18-25 ans	26

Revenu d'insertion (RI) / valeurs indiquées en CHF

Prestations financières brutes versées	56'148'731
Remboursements (dont rétroactifs prestations d'assurances sociales et restitutions des indus)	9'656'724
Prestations financières nettes à la charge de la facture sociale	46'492'007

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Demandes de subside LvLAMal (primo-demandes et révisions)	4060
Demandes de prestations complémentaires AVS/AI	852
Nombre de familles ayant un droit PC Familles	953
Nombre de factures de remboursement de frais de santé et frais de garde PC Familles	22'003
Réforme vaudoise des curatelles : entretiens de candidatures réalisés	129

ZONE BLEUE / valeur indiquée en CHF

Subvention des communes via l'ARAS JUNOVA CHF	144'490
---	---------

RH ARAS JUNOVA / valeurs indiquées en EPT

Direction	6.7
Services supports	10.3
CSR (y compris apprentis et stagiaires)	87.35
AAS (y compris apprentis)	20.30

ARAS JUNOVA



ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

Après avoir évoqué avec MM. Ruchet et De Souza les buts principaux de l'ARAS sur « l'action sociale », nous les avons interrogés à propos de l'accueil de jour de l'enfance (AJE).

Dans ce secteur, les communes s'organisent autrement. La plupart d'entre elles sont intégrées au sein de réseaux qui offrent différents types de garde pré et parascolaires. Cette impulsion est née après l'adoption de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE; 2006). Le Jura-Nord vaudois en compte plusieurs, dont AJOVAL (région Orbe-La Vallée).

[suite à la page 20](#)

suite de la page 19

L'accueil de jour de l'enfance donne également lieu à des collaborations, quelles en sont les finalités ?

LDS. La LAJE a eu un fort impact sur la création de places d'accueil dans tout le canton et plus particulièrement dans notre région. De nombreux acteurs se sont ainsi réunis autour de cette thématique afin de collaborer, répondre graduellement aux besoins des parents, tout en définissant rationnellement un nombre de places en fonction d'un bassin de population pertinent.

JCR. En effet, les réseaux favorisent les synergies en matière de gestion et de plans de développement. Les mutualisations permettent à certaines communes de mieux pouvoir supporter les coûts car une taille critique est alors atteinte. Cela correspond aussi à des attentes en termes de mobilité.

L'offre s'est considérablement accrue en une décennie, notamment chez AJOVAL. Peut-on dire que la demande est entièrement couverte pour ce réseau ?

LDS. Le plan de développement quinquennal transmis à la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) se réfère à des extrapolations basées sur des projections et les réalités observées ces dernières années. Il montre bien que l'augmentation de l'offre doit se poursuivre et davantage celle du parascolaire qui s'est déployée un peu plus tardivement. Cette dernière reste très liée à la volonté des communes, mais elle est moins aisée à planifier ; les parents concernés n'ayant pas tous les mêmes attentes et modes d'organisation.

Disposer d'une telle offre, favorise-t-il l'installation de nouveaux habitants dans la région ?

JCR. Oui, c'est sans conteste un facteur d'attractivité. De même, elle intéresse les personnes qui viennent y travailler, si une convention existe avec son employeur ou sa commune de domicile et nos réseaux.

LDS. Les gens s'attendent à avoir des prestations d'accueil. L'échelle communale étant parfois trop petite, grâce à un dispositif construit via des réseaux, cela permet de densifier l'offre. L'implantation des structures se révèle cohérente ; les UAPE (unités d'accueil pour écoliers) pour leur part sont proches des écoles voire intégrées à celles-ci. Désormais, lorsque l'on évoque l'école, on pense assez spontanément UAPE.

JCR. Dans la Ville d'Yverdon-les-Bains (réseau RéAly), par exemple, chaque école a son UAPE.

Y a-t-il là aussi des défis qui se profilent dans les prochaines années ?

JCR. Étoffer l'offre, tout en maîtrisant les coûts et en maintenant une politique tarifaire attractive pour les parents.

LDS. C'est la volonté de toutes les communes depuis l'introduction de la LAJE. Développer au mieux l'accueil parascolaire fait également partie des priorités.



ARAS JUNOVA





RÉSEAU AJOVAL : 10 + 5 = MAINTENONS LE CAP !

Le démarrage opérationnel du réseau AJOVAL remonte à 2009, il y a plus de 10 ans. Souvenez-vous, à l'époque l'accueil collectif de jour concernait uniquement le préscolaire. Aujourd'hui, celui-ci a plus que doublé ses places et l'expansion constante du parascolaire se vérifie depuis l'ouverture de sa première structure, en 2011. Une centaine d'accueillantes en milieu familial étoffent encore les possibilités de garde.

M. De Souza le relevait dans l'interview, l'offre va poursuivre son augmentation durant ces 5 prochaines années. Les projections du plan de développement mentionnent que seront créées, à l'horizon 2025, au niveau collectif : 114 places/parascolaires ; 78 places/précolaires. Si les futurs contours de l'AJE se dessinent, ils pourront cependant évoluer en fonction des données qui émergeront en cours d'exercice.

Les ouvertures de structures ou l'extension de leurs capacités sont systématiquement précédées de négociations politiques, toujours en visant la meilleure adéquation coûts-besoins. Par ailleurs, comme souligné précédemment, la planification du parascolaire demeure davantage complexe et en partie tributaire de l'installation des classes scolaires.

Découvrez notre brochure anniversaire sur www.junova.ch, rubrique « en savoir plus ».

ARAS JUNOVA

L'OFFRE EN 2019

Structures préscolaires

- St-Claude, Orbe, 66 places
- Les Petits Poucets, Chavornay, 66 places
- Les Aristochats, L'Orient, 44 places
- Plein Soleil, Orbe, 30 places
- Tire-Lune, Vallorbe, 44 places

Structures parascolaires

- Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Ste-Claire, Orbe, 48 places
 - UAPE Le Chat Botté, Le Sentier, 48 places
 - UAPE La Récré, Vallorbe, 36 places*
 - UAPE Le Môtier, Romainmôtier-Envy, 24 places
- * UAPE + 12 places depuis la rentrée août.

L'accueil collectif en bref

- Préscolaire: 5 garderies; 250 places; 663 enfants accueillis
- Parascolaire: 4 UAPE - 156 places; 342 enfants accueillis

Nous avons aussi œuvré cette année à l'ouverture d'une nouvelle UAPE, Les P'tits Bouchons. Située à Arnex-sur-Orbe, dotée d'une capacité de 12 places, elle occupe le rez inférieur de l'école. L'UAPE accueille les écoliers de 1P-6P, le midi et l'après-midi, pendant les périodes scolaires. Mise en service le 06 janvier 2020, les données concernant cette UAPE ne sont pas comptabilisées dans l'effectif 2019.

Accueil familial

- Préscolaire: 276 places - 241 enfants accueillis - 146'852 heures d'accueil
- Parascolaire: 290 places - 515 enfants accueillis - 185'842 heures d'accueil
- 89 accueillantes en milieu familial

Retrouvez-nous sur : www.ajoval.ch

AJOVAL, PARTENAIRE DE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT !

AFJYR (ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION)

L'OFFRE EN 2019

- Préscolaire: 354 places - 312 enfants accueillis - 176'547 heures d'accueil
- Parascolaire: 337 places - 542 enfants accueillis - 228'868 heures d'accueil
- 104 accueillantes en milieu familial

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

AJOVAL

Accueil collectif préscolaire et familial / valeurs indiquées en CHF

Coûts effectifs	13'420'594
Participation parents	5'690'364
Subventions (FAJE, OFAS)	2'275'289
Participation Nestlé	200'000
Autres produits	907'138
Excédent de charges couvert par les communes	4'347'803

Accueil parascolaire collectif / valeurs indiquées en CHF

Coûts effectifs	2'653'124
Participation parents	884'987
Subventions (FAJE, OFAS)	555'732
Autres produits	65'720
Excédent de charges couvert par les communes	1'146'685

AFJYR / valeurs indiquées en CHF

Coûts effectifs	3'962'832
Participation parents	2'649'011
Subventions (FAJE, OFAS)	403'094
Autres produits	25'453
Excédent de charges couvert par les communes	885'274

RH / valeur indiquée en EPT

AJOVAL/AFJYR (y compris stagiaires et apprentis; sans AMF et remplaçants)	118.54
--	--------

ARAS JUNOVA

ORGANISATION JUNOVA 2019

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Agiez*, Arnex-sur-Orbe*, Ballaigues*, Baulmes, Bavois*, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens*, Bonvillars, Bretonnières*, Bulet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay*, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-Près-Concise, Cronay, Croy*,Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens*, L'Abbaye*, L'Abergement*, La Praz*, Le Chenit*, Le Lieu*, Les Clées*, Lignerolle*, Method, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand*, Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe*, Orges, Orzens, Pomy, Premier*, Provence, Rances*, Romainmôtier-Envy*, Rovray, Sainte-Croix, Sergey*, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances*, Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe*, Vaulion*, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand.

*Membre du but optionnel AJOVAL, réseau d'accueil de jour de l'enfance de la région Orbe - La Vallée

Françoise Messer, Présidente, Municipale Le Lieu

Pascal Montandon, Vice-président, Municipal Orzens

Sophie Dumoulin, Secrétaire, Municipale L'Abergement

COMITÉ DE DIRECTION

Nathalie Gigandet, Municipale Grandson

Michel Beetschen**, Municipal Le Chenit

Anne Maradan*, Municipale Mutrux

Roland Brouze**, Municipal Vallorbe

Sylvain Fasola*, Municipal Sainte-Croix

Alexandre Lecourtier*, Municipal Yvonand

Roland Stalder**, Municipal Valeyres-sousRances

Jean-Claude Ruchet, Président Municipal Yverdon-les-Bains

Luiz De Souza**, Vice-président Municipal Orbe

** Membre du Comité de direction, section AJOVAL

• ont été élus lors du Conseil intercommunal du 25.09.2019

M. Sylvain Fasola, pour remplacer M. Olivier Guignard, Municipal à Ste-Croix

Mme Anne Maradan, pour remplacer Mme Jovanka Favre, Municipale à Chavornay

° Membre démissionnaire ; siège repourvu en 2020

DIRECTION ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud, Directeur général

Nathalie Lungo-Tuchschnid, Assistante de direction

Christophe Milardi, Directeur Centre social régional (CSR)

Catherine Falquet, Directrice Agence d'assurances sociales (AAS)

Catherine Müller, Directrice Accueil de jour de l'enfance (AJE)

Antonietta De Rosa Favre, Directrice Ressources humaines

Sandrine Monney, Directrice Finances

Impressum

Texte et gestion de projet: Michael Lanza

Graphisme : starfish communication factory, Pully

ARAS JUNOVA - mai 2020

ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

www.junova.ch

